

Initiatives ministérielles

veuille le faire. Si nous formons le prochain gouvernement, nous consulterons la population et tiendrons compte de son avis dans notre réforme fiscale.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): Les commentaires sont terminés. Débat. L'honorable ministre d'État (Finances).

L'hon. Gilles Loiseleur (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer à ce débat au sujet du projet de loi sur la taxe sur les produits et services. Ce débat est d'autant plus important que dans une certaine mesure on peut dire que c'est de l'avenir du pays dont il s'agit. En effet, nous nous retrouvons aujourd'hui devant un problème qui est difficile et complexe, car nous accusons une dette nationale de quelque 320 milliards de dollars. Pour le commun des mortels, 320 milliards de dollars représentent une somme quasiment impondérable, qui est presque irréelle et inimaginable. Pourtant, les retombées de la dette nationale sont très réelles et extrêmement sérieuses.

Pour vous donner une idée de l'importance de cette dette, il faudrait considérer les faits suivants: le gouvernement doit consacrer 35c. de chaque dollar qu'il reçoit au remboursement de la dette. Le gouvernement dépense deux fois plus sur les intérêts de la dette qu'il dépense sur les besoins des citoyens du troisième âge. Et le gouvernement dépense 15 fois plus sur les intérêts de la dette qu'il dépense sur les allocations familiales. Cette situation, tout le monde en conviendra, est non seulement déplorable, elle est inacceptable.

Pire encore, malgré tous les efforts que nous avons déployés au cours des cinq dernières années afin de réduire les dépenses, d'améliorer la gestion des programmes et des services fédéraux et d'augmenter les recettes fiscales, la dette nationale continue de s'accroître. Et toute augmentation de la dette nationale se traduit inexorablement par une hausse des paiements d'intérêt sur la dette. Eh bien, monsieur le Président, pour employer une phrase célèbre utilisée au Québec au début des années 1960: Il faut que ça change! Nous devons mettre un terme à ce cercle vicieux.

Et le remplacement de l'actuelle taxe de vente sur les fabricants par la TPS représente un élément essentiel du programme entrepris par le gouvernement afin de bâtir une économie plus forte, dans un monde de plus en plus concurrentiel. Nous voulons bâtir un Canada capable de répondre aux exigences des années 1990 et du siècle prochain, soit un Canada dont la qualité et le niveau de vie ne cessent de progresser, un Canada qui sera en mesure d'assurer une meilleure protection de l'environnement, un système de santé avancé, un régime satisfaisant de sécurité sociale et un système d'éducation de qualité. Mais pour atteindre nos objectifs, il nous faut une

économie dynamique et concurrentielle. Il faut agir, à mon avis, selon deux axes. Premièrement, nous devons poursuivre l'action visant à éliminer le déficit et à enrayer la croissance de la dette publique.

Deuxièmement, nous devons poursuivre nos efforts en vue de renouveler l'économie de façon fondamentale et cohérente afin de donner libre cours à l'initiative privée et de limiter l'intervention de l'État.

Au cours des dernières années, nous avons mis de l'avant une politique visant à promouvoir la création d'emplois et les investissements porteurs de nouvelle technologie.

Nous avons libéré du cauchemar de la réglementation des secteurs-clés de l'économie comme les transports et l'énergie. Nous avons amélioré le cadre législatif sur les brevets et sur les droits d'auteurs de manière à permettre aux innovateurs canadiens d'obtenir une juste compensation pour leur initiative et leur travail.

Nous avons négocié un vaste accord commercial avec notre plus important partenaire commercial afin d'assurer à nos entreprises un accès plus libre et plus sûr au marché le plus riche du monde.

Nous avons joué un rôle de tout premier plan dans les négociations commerciales multilatérales aux termes du GATT et nous avons déployé une stratégie sur le développement des échanges commerciaux axée vers le triumpvirat que forment les États-Unis, la Communauté européenne et le Bassin de l'Asie et du Pacifique.

Nous avons privatisé des sociétés d'État dont la vocation ne contribuait plus aux objectifs de la politique publique. La forte majorité de ces sociétés ont multiplié les emplois et sont en pleine expansion.

La mise en place de la Stratégie d'emploi du Canada nous a permis de réaliser un remaniement des programmes d'emploi du gouvernement de manière à les réorienter vers la formation et la préparation des Canadiens à occuper des emplois stables et durables.

C'est le Canada du XXI^e siècle que nous sommes en train de préparer. Toutes les mesures que je viens de décrire aideront à jeter les bases d'une croissance durable, génératrice d'emplois productifs à l'avenir.

La TPS est essentielle à la réussite de notre programme économique. Elle constituera une source plus fiable et plus prévisible de recettes et, en stimulant la croissance, elle contribuera à la réduction du déficit. De plus, elle éliminera la taxe sur nos exportations et elle placera les produits canadiens sur un pied d'égalité avec les produits étrangers dans nos marchés intérieurs.

La mise en oeuvre de notre programme économique a imposé, j'en conviens, des rajustements, parfois difficiles, à un bon nombre de Canadiens. Il n'est pas toujours facile de traverser une période de transformation profonde de l'économie. Les efforts que nous avons déployés depuis